

RENSEIGNEMENTS UTILES

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

Christophe GILON - Bourgmestre Rue Pourri-Pont, 276A - 5351 HAILLOT 0472/83 61 42 - christophe.gilon@ohey.be	Nicolas TRIOLET - Président du conseil Rue de Huy, 169/E - 5350 OHEY 0475/84 19 57 - nicolas.triolet@ohey.be	Marc RONVEAUX - Conseiller Rue Bois dame Agis, 93/A - 5352 PERWEZ 0495/80 56 04 - marc.ronveaux@ohey.be
Freddy LIXON - 1^{er} Échevin Rue des Essarts, 185/A - 5351 HAILLOT 0477/45 49 92 - freddy.lixon@ohey.be	Julie LAPIERRE - Conseillère - 0474/41 60 25 - julie.lapierre@ohey.be	Didier HELLIN - Conseiller Rue de Reppe, 133/B - 5350 OHEY 0476/25 43 27 - didier.hellin@ohey.be
Marcel DEGLIM - 2^{ème} Échevin La Bouchaille, 221 - 5350 EVELETTE 0476/83 78 05 - marcel.deglim@ohey.be	Laurence GINDT - Conseillère Rue du Moulin, 146 - 5351 HAILLOT 0475/75 67 73 - laurence.gindt@ohey.be	Olivier GONNE - Conseiller 305 b Bois d'Ohéy - 5350 OHEY 0477/78 15 52 - olivier.gonne@ohey.be
Marielle LAMBOTTE - 3^{ème} Échevine Rue Pierre Froidbise, 74 - 5350 OHEY 0477/79 51 45 - marielle.lambotte@ohey.be	Caroline HOUART - Conseillère Rue Grand Vivier, 24/E - 5352 PERWEZ 0471/42 46 94 - caroline.houart@ohey.be	Siobhan SANDERSON - Conseillère Les Comognes, 24 - 5350 EVELETTE 0488/81 00 31 - siobhan.sanderson@ohey.be
Rosette KALLEN-LOROY - 4^{ème} Échevine Rue Saint-Martin, 30 - 5354 JALLET 0475/20 71 96 - rosette.kallen@ohey.be	Lise DEPAYE - Conseillère Rue Bois d'Ohéy, 292 - 5350 OHEY 0493/78 43 90 - lise.depays@ohey.be	Arnaud PAULET - Conseiller Chemin de Dinant, 36C - 5351 HAILLOT 0486/92 91 15 - arnaud.paulet@ohey.be
Dany DUBOIS, 5^{ème} Échevin et Président du CPAS Rue Eugène Ronveaux, 236 - 5350 OHEY 0477/66 22 51 - dany.dubois@ohey.be	Marie-France LATINE - Conseillère Rue du Moulin, 59 - 5350 OHEY 0476/50 68 62 - marie-france.latine@ohey.be	

ADMINISTRATION COMMUNALE

Tél. : 085/61 12 31 - Fax : 085/61 31 28
Directeur Général : François MIGEOTTE

Nous vous accueillons :

Service population :
du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 13h à 16h.
Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois sur rendez-vous uniquement
(085/611231).

Service urbanisme :
Uniquement sur rendez-vous à prendre (085/824457 et 085/824458)
du lundi au vendredi. Le mercredi de 13h à 16h : sans rendez-vous.

Services

État Civil : 085/82 44 55

Population : 085/82 44 54

Comptabilité : 085/82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085/82 44 52

Cartes d'identité : 085/82 44 51

Urbanisme Environnement : 085/82 44 57 ou 085/82 44 56

A.L.E.

Madame Fabienne RICHARD : 0492/43.00.18

Titres-Services d'Ohéy

085/82 44 66

titres-services@ohey.be

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier CHARLIER

Tél. : 0478/58.81.06

C.P.A.S.

Rue du Tilleul, 95 - 5350 Ohéy

Tél. : 085/61 19 91 - Fax : 085/84 69 87

Directeur Général : Etienne LEROY

Permanences

• Sociales : Mardi : 13-16 h, Vendredi : 9-12 h

• Alloc. Chauffage : Jeudi : 13-15 h

• Alloc. Pers. handicapées et Pension : Lundi : 13-16 h

• Recharge Compteur à budget : Tous les jours de 9-12h

Enseignement communal

OHEY I - Evelette : 085/61 11 53

Perwez : 085/61 14 61

OHEY II - Ohéy maternelle : 085/61 29 38

Ohéy primaire : 085/61 12 89

Haillet : 085/61 17 00

Retrouvez toutes les informations de contact

sur notre site Internet: www.ohey.be

Editeur responsable: Collège communal d'Ohéy.



Vous souhaitez diffuser un article dans l'Inf'Ohéy ?

Vous avez une remarque à formuler ou vous désirez obtenir des informations complémentaires sur notre bulletin communal ?

Prenez contact avec Nathalie Grégoire au 085/824.467 ou par mail comnumerique@ohey.be

ÉDITORIAL

Chères Ohéytoises, Chers Ohéytois,

Après un été chaud et sec, nous nous dirigeons lentement vers l'automne.

Au regard d'une inflation galopante, le pouvoir d'achat du citoyen s'est considérablement aminci et de nombreuses familles rencontrent des difficultés. Il faut espérer que l'hiver ne sera pas trop rigoureux.

L'envolée des prix de l'énergie nous oblige à repenser notre quotidien. Elle démontre combien nous sommes dépendants de structures tiers et de grandes puissances étrangères.

Cette explosion du coût de l'énergie et des matériaux impacte également notre commune, notamment au niveau de la gestion des bâtiments que nous occupons et des chantiers routiers. L'augmentation du prix du bitume nous contraint à réduire le nombre de kilomètres de voirie à réfectionner, voire même à postposer certains chantiers.

L'actualité politique précédant les vacances ne vous a probablement pas échappé. Vous avez peut-être lu ou entendu que nos décideurs régionaux appelaient les communes rurales à fusionner avec d'autres.

Je profite donc de cet éditorial pour vous rassurer et vous dire que mes collègues du Collège et moi-même sommes tout à fait opposés à ce qu'Ohéy fusionne avec une autre commune.

Fusionner conduira à une perte d'autonomie ainsi qu'à la perte de notre identité. De plus, au regard des dernières fusions (zones de police et de secours), fusionner a engendré une augmentation des dépenses et une perte de proximité.

CONSEIL COMMUNAL

PV Conseil communal

Séance du Jeudi 09 juin 2022

1. LEADER - ACTIONS DE L'ASBL GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES - ANNEE 2021 - PRESENTATION

M. Xavier Sohet, coordinateur du GAL Pays des tiges et chavées présente au conseil communal les actions actuelles et futures menées par l'ASBL dans le cadre des fonds européens LEADER, dans les domaines de l'agriculture, des forêts, du logement, des énergies vertes, de l'action sociale, des paysages, du Vicigal, du tourisme et de la filière équestre.

Le travail mené par le GAL est unanimement souligné.

2. PCDR - VICIGAL - AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE AU COEUR DU CONDRIZ NAMUROIS - APPROBATION DU PROJET MODIFIE

Vu la convention-exécution conclue le 21/12/2016 entre la Région wallonne et la Commune d'OHEY, portant sur le projet transcommunal Gesves - Ohéy - Assesse - Yvoir de création d'une dorsale de mobilité active au cœur du Condroz namurois et signée par le Ministre en date du 09 décembre 2016 ;

A l'unanimité, le Conseil approuve le cahier des charges et le montant estimé du marché "VICIGAL - AMENAGEMENT D'UNE VOIE VERTE AU COEUR DU CONDRIZ NAMUROIS", établis par l'INASEP

Le montant estimé s'élève à 3.598.778,19 €, 21% TVA comprise pour la totalité du tracé ;

• Pour Ohéy : Tranche de marché 4 - Tronçons 26 à 44

(Estimé à 832.732,53 €, TVAC).

En lieu et place des fusions, le pouvoir fédéral et le régional devraient refinancer de manière importante les communes et permettre la mutualisation du personnel entre communes. Ainsi, la mise en place de nouvelles synergies serait davantage favorisée.

Quoi qu'il en soit, il faut arrêter d'étrangler les communes en leur transférant de nouvelles compétences sans leur donner les moyens humains et financiers.

Par la même occasion, nous disons stop à l'augmentation des impôts et à la mise sous pression des contribuables que vous êtes, alors que la Région est incapable de percevoir correctement l'impôt du précompte immobilier régionalisé depuis peu. Cette situation se traduit par des sommes importantes non versées aux communes. Pour Ohéy, ce montant représente 80.000 € sur deux ans.

Vous aurez donc compris que la situation des communes se complexifie toujours plus. Toutefois, en tant que mandataires ruraux, nous aurons à cœur de défendre nos territoires respectifs et nos identités. C'est pourquoi qu'unaniment, le conseil communal du 30 juin dernier a validé le dossier de candidature et la participation de la Commune d'Ohéy dans le futur Parc naturel du Cœur de Condroz comme les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois et Havelange.

Gardons courage, croyons en l'avenir et battons-nous pour garder notre indépendance et notre identité. Vive Ohéy et ses habitants !

C. GILON

Bourgmestre

Conseiller provincial

3. ENERGIE - CREATION D'UNE ASBL SUPRA-COMMUNALE DE VALORISATION DES PRODUITS LIGNEUX - DECISION

Considérant la mission énergie verte du GAL : « La création d'une ou plusieurs filières durables de production de combustible renouvelable à partir des ressources locales en biomasse ligneuse pour la satisfaction de besoins énergétiques locaux, par les acteurs économiques locaux », soit valoriser des « résidus de bois » en combustible normé (plaquette calibrée) pour des chaufferies locales;

Considérant que l'avantage de ce projet pour les communes est de pouvoir valoriser ses résidus de bois et acheter du combustible renouvelable et local à un prix intéressant;

Le Conseil décide de constituer une ASBL pluricommunale nommée «CléBois» entre les Communes partenaires du GAL Pays des tiges et chavées, à savoir celles d'Assesse, de Gesves et d'Ohéy.

4. PCDR - DECISION DE PRINCIPE D'ENTAMER UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 21 décembre 2012 approuvant le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) d'Ohéy pour une durée de 10 ans;

Attendu que le premier PCDR se clôturera en 2022;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une deuxième opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

A l'unanimité, le Conseil décide :

• du principe de mener une deuxième opération de développement rural sur